

Les ports de Morgat et du Fret : ouvrir vers l'avenir

NOTRE OBJECTIF

- **Redynamiser l'accès au port et à la mer et anticiper les nouvelles pratiques en renforçant le lien social et les relations avec le monde associatif**

Nous souhaitons améliorer l'accessibilité au port de Morgat en rendant le système d'accès plus équitable, réfléchir à la mise en place d'un « Pass portuaire citoyen », améliorer les infrastructures d'accueil, valoriser les mobilités douces dans l'enceinte portuaire, préserver la qualité environnementale des sites portuaires. S'adapter aux nouveaux pratiquants et nouvelles pratiques, passer du concept de port à pôle plaisance de Morgat et pôle rade du Fret.

NOS PROPOSITIONS

- ✓ **Développer le lien social du port :**
 - **Mettre en œuvre un cheminement piéton/vélo** du vieux môle à la digue et à plage du Kador
 - **Repenser l'accès à la cale de l'ancien môle**
 - **Créer un pass portuaire citoyen**
- ✓ **Améliorer les infrastructures d'accueil :**
 - **Promouvoir l'accès au ponton dédié aux activités nautiques**
 - **Favoriser le lien intergénérationnel et le partage des savoirs** en travaillant au côté des associations
 - **Investir l'espace de la Capitainerie** pour développer, en lien avec les associations, des actions pédagogiques à l'attention des nouveaux pratiquants,
 - **Créer un espace permanent pour les nouvelles pratiques en bout de digue**
 - **Faire du port du Fret une escale attractive pour les plaisanciers de la rade de Brest**

✓ **Renouer avec le port historique :**

- **Réviser le règlement du port** pour favoriser le lien social et anticiper les nouvelles pratiques
- **Rétablir le port d'échouage à l'intérieur du vieux môle** par l'installation de filières sur chaînes en nombre à définir
- **Mettre en place un programme fidélité** pour dynamiser l'activité des ports

✓ **Agir contre l'ensablement du port**

- **Participer activement à la recherche de solutions contre l'ensablement du port** (études officielles en cours)
- **Rechercher une solution pour limiter la houle dans le port** tout en favorisant la protection des espèces.